FICHE DE PRESENTATION PERSONNELLE

Forum : Forum citoyen sur le Travail **2025**

Thématique : <u>Le monde du travail entre mondialisation et fragmentation</u>

Nom du/de la Citoyen.ne: Elise Dourlen

Situation familiale • Marié/en couple ○ Célibataire • Avec enfants, si oui combien 3	Niveau d'étude ○ Primaire ○ Secondaire • Universitaire

1. De quelle manière êtes-vous concerné.e par le sujet ?

En tant que consultante en diversité et inclusion au Royaume-Uni, je suis directement concernée par les effets de la mondialisation, de la digitalisation et de la fragmentation du monde du travail. Mon travail consiste à aider les entreprises, les universités et les organismes publics à créer des environnements professionnels où chacun se sent inclus et respecté, quelle que soit son origine. Les transformations actuelles, comme le développement de l'intelligence artificielle, le télétravail, l'« ubérisation » ou encore l'augmentation du travail informel, touchent particulièrement les publics les plus vulnérables : femmes, migrants, jeunes ou encore travailleurs précaires. C'est pourquoi mon engagement dans ce domaine est essentiel.

2. Que proposez-vous à votre échelle ?

La mondialisation a apporté de nombreux points positifs. On observe notamment que les sociétés britanniques recrutent de nos jours des personnes talentueuses du monde entier, ce qui enrichit leur culture et stimule l'innovation. Dans le secteur de la technologie, par exemple, les équipes diversifiées trouvent souvent des idées plus créatives et efficaces. Mais la mondialisation et la digitalisation accentuent aussi certaines inégalités. Au Royaume-Uni, certaines communautés restent sous-représentées aux postes à hautes responsabilités, tandis que les emplois les plus précaires sont souvent occupés par des minorités et des travailleurs étrangers. Depuis le Brexit, les procédures administratives rendent aussi l'accès au marché du travail plus difficile pour beaucoup d'employés venus d'ailleurs.

Pour résoudre ces problèmes, je pense sincèrement qu'il faut d'abord regarder ce qui se passe dans le monde. La mondialisation ne devrait pas profiter qu'aux grandes sociétés, mais aussi aux travailleurs. Beaucoup de multinationales profitent des différences entre les lois des pays pour payer moins cher leurs employés ou leur donner de moins bonnes conditions de travail. Tout cela crée des inégalités et un sentiment d'injustice. C'est donc pour cela que je suggère aux différents pays de travailler ensemble pour établir des règles communes. Par exemple, garantir partout un salaire minimum correct ou interdire certains contrats trop précaires. Ce n'est pas impossible : l'Organisation internationale du travail a déjà posé des bases, mais elles ne sont pas assez suivies. Ces règles ne devraient pas être vues comme une contrainte, mais comme une protection. Elles éviteraient que les travailleurs se fassent concurrence de façon déloyale. Avec des règles minimums dans le monde entier, les entreprises pourraient se concentrer sur la nouveauté et la qualité plutôt que de chercher à payer le moins possible.

J'encourage également les entreprises de chaque pays et de chaque ville à prendre

d’importantes mesures notamment en assurant à chacun sa chance lors du recrutement, par exemple en utilisant des CV sans nom ou en créant des programmes pour les minorités. Il est aussi très important de former les employés et les responsables à la diversité et à l'inclusion pour réduire les idées reçues et éviter les discriminations. De plus, les entreprises devraient adapter les conditions de travail à la vie de leurs employés en proposant des horaires plus souples, du télétravail, un meilleur accès pour les personnes handicapées… Pour ce qui est du télétravail en particulier, il devrait être mieux encadré afin d’éviter les inégalités : fournir à tous les outils nécessaires (ordinateur, connexion), permettre une vraie flexibilité et former les managers à la gestion d’équipes hybrides, c’est-à-dire des équipes composées à la fois de salariés présents au bureau et de salariés travaillant à distance.
Concernant l’intelligence artificielle, celle-ci transforme le monde du travail : elle peut automatiser certaines tâches et créer de nouveaux métiers, mais elle comporte aussi des risques. Les algorithmes de recrutement peuvent reproduire des biais, et certains emplois peu qualifiés risquent de disparaître, touchant particulièrement les femmes, les migrants et les travailleurs précaires. Pour y remédier, les entreprises devraient vérifier régulièrement leurs outils et développer des programmes de formation et de reconversion, ciblant en priorité les publics les plus vulnérables.
L’« ubérisation » du travail représente un autre défi. Les plateformes offrent de la flexibilité, mais elles entraînent souvent une grande précarité. Les travailleurs de ces plateformes devraient bénéficier d’un statut hybride, qui respecte leur indépendance tout en leur garantissant des droits essentiels : salaire minimum, protection sociale, assurance santé et cotisations retraite. Parallèlement, le travail informel touche surtout les personnes les plus vulnérables. Pour y remédier, il est important de simplifier les démarches de régularisation, d’assurer un socle minimum de droits sociaux et de créer des incitations pour que les employeurs déclarent leurs salariés. Les syndicats et associations locales peuvent également accompagner ces travailleurs, les informer de leurs droits et faciliter leur intégration.
Enfin, j’aimerai permettre une avancée sur un point qui me tient particulièrement à cœur en tant que femme et mère de trois enfants : il est essentiel que les femmes obtiennent plus de soutien de la part de leur entreprise, surtout quand elles sont enceintes ou après la naissance d'un enfant. Cela peut passer par un congé maternité bien payé, des solutions de garde accessibles et de bonne qualité, ou des aménagements de poste pour faciliter le retour au travail. Ces mesures permettent non seulement d'éviter que les femmes soient désavantagées dans leur carrière, mais aussi d'encourager plus d'égalité entre les hommes et les femmes au travail. Toutes ces actions permettent à une entreprise de montrer qu'elle valorise la diversité et, ainsi, d'attirer plus de personnes talentueuses, ce qui améliorera son image.
Pour conclure, le monde du travail est partagé entre les avantages de la mondialisation et les inégalités qu'elle crée. Pour avancer, je propose la mise en place de règles communes et d’actions concrètes pour protéger les travailleurs, mieux accompagner les femmes et donner à chacun sa place, quelle que soit sa différence.